



Solidarité

Think tank européen *Pour la Solidarité*

E-Working Papers n°1

L'e-inclusion
et
l'économie sociale et solidaire

Édité avec le soutien de

ENET



Cellule Fédérale PSE



La stratégie de Lisbonne

La **stratégie de Lisbonne** mise en place par le Conseil européen en mars 2000 prévoit de faire de l'Union européenne, d'ici 2010, « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ».

Cet objectif implique une stratégie globale reposant sur trois grands axes :

- moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion (**axe 1**) ;
- assurer la transition vers une société de l'information et une économie fondée sur la connaissance (**axe 2**) ;
- assurer une évolution saine à l'économie et une croissance équilibrée, un élan vers des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité (**axe 3**).

Les politiques mises en œuvre devront donc ressortir d'une **démarche pluridimensionnelle**, les politiques sociales, économiques et de l'emploi se renforçant mutuellement.

L'axe 1

Les politiques d'inclusion sociale constituent un pilier important au sein de l'axe 1. **L'inclusion sociale** est un processus qui garantit que les personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale obtiennent les possibilités et les ressources nécessaires pour participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, et qu'elles jouissent d'un niveau de vie et de bien-être considéré comme normal pour la société dans laquelle ils vivent. L'inclusion sociale leur garantit une meilleure participation aux processus de prises de décisions qui affectent leur vie et un meilleur accès à leurs droits fondamentaux.

L'axe 2

Au sein de l'axe 2, les politiques de **formation** et d'**éducation** aux nouvelles technologies représentent une part importante. Ces politiques se justifient aisément par le fait que les technologies de l'information et de la communication permettent d'une part d'augmenter la croissance, la compétitivité et l'emploi et, d'autre part, d'améliorer la qualité de vie et l'environnement.

C'est dans ce cadre que l'axe 2 s'imbrique étroitement avec l'axe 1. En effet, les TIC sont un moyen pour lutter de deux manières contre l'exclusion sociale. D'un côté, elles permettent de plus grandes **opportunités économiques** en termes de croissance

et d'emploi et bien que non suffisante, il s'agit néanmoins d'une condition nécessaire à l'inclusion sociale. D'un autre côté, les TIC font apparaître de **nouvelles modalités de participation** à la vie de la société. Cependant, elles risquent également d'augmenter l'écart déjà existant si certaines personnes en sont exclues. Lorsque ces deux politiques s'entremêlent, on parle d'**e-inclusion**.

L'e-inclusion

L'e-inclusion est l'impact de la société de la connaissance et des TIC sur l'inclusion sociale.

Cet ambitieux objectif consistant à faire de l'Europe une société de la connaissance pour tous, suppose **l'éradication des différences sociales et géographiques**, ainsi que l'existence effective d'une **société numérique inclusive** qui fournisse des opportunités pour tous, donc minimisant le risque de fracture numérique. Dès lors, les besoins et les spécificités de tous les groupes sociaux et de toutes les régions de l'Europe doivent être pris en compte.

La **dimension sociale** : L'emploi et les affaires sociales dans le contexte de la société de l'information concerne la contribution des nouvelles technologies dans la transformation de la société et de l'économie pour améliorer les conditions de vie et de travail des citoyens. Cela suppose un accès étendu aux

plateformes et services TIC, aux compétences pour en bénéficier et à la volonté de le faire. L'acquisition de compétences en TIC et leur utilisation émanent des initiatives sur l'éducation et la culture, incluant les actions d'e-learning. Dans ce contexte, il est important d'assurer un accès juste et abordable à l'information et à la connaissance. L'accès aux TIC doit particulièrement être attentif aux hommes et aux femmes qui présentent le plus de risques d'être exclus, comme les personnes handicapées ou les personnes âgées.

La **dimension régionale** : une société de l'information inclusive implique aussi des actions de développements régionaux ayant pour objet que toutes les régions européennes puissent bénéficier des TIC, spécialement dans le contexte de l'élargissement. Par ailleurs, la société de l'information et ses progrès technologiques sont une source d'amélioration de la productivité et la qualité de vie du fait de leurs possibilités économiques et sociales.

Constat

Cependant, toutes les enquêtes et analyses réalisées à ce jour sur l'impact des nouvelles technologies dans la société montrent comment les TIC peuvent renforcer les inégalités préexistantes et creuser de nouveaux fossés.

Car les technologies de l'information constituent un outil essentiel dans la profonde transformation de société qui s'opère sous nos yeux :

- parce qu'elles sont technologies, elles s'incrinvent au cœur de la relation humain - science - nature ;
- parce qu'elles sont information, elles bousculent tant nos modèles de production que nos relations inter-personnelles et collectives, ainsi que nos moyens de penser et de nous souvenir.

Ce fameux processus de Lisbonne dans lequel l'Union européenne et les États membres se sont inscrits souffre d'une importante lacune : avoir imaginé qu'une alliance exclusive entre les pouvoirs publics et les entreprises privées (capitalistes) apporterait une réponse suffisante aux enjeux de cohésion sociale d'une future société de la connaissance.

Dans les résolutions de Lisbonne, les chefs d'États et de gouvernement n'ont pas consacré une ligne à l'économie sociale et solidaire, autrement appelée société civile organisée, ou encore tiers secteur (entre pouvoirs publics et logique capitaliste).

Or ce secteur - formé d'une myriade d'associations, coopératives, mutuelles, fondations - détient une place considérable en Europe. Selon les plus récentes statistiques (1997), l'économie sociale et solidaire occupe 8.879.546 emplois équivalents temps plein dans les différents pays de l'Union : 2.286.036 dans des coopératives, 6.319.135 dans des associations, et 274.372 dans des mutuelles. Ce qui représente, au

total, 7,9% de l'emploi salarié européen. En tout, l'économie sociale et solidaire regroupe 1.300.000 personnes morales.

En Europe, le tiers secteur pèse l'équivalent de l'économie d'un grand pays comme l'Espagne ! L'apport n'est pas seulement quantitatif, il est qualitatif : le tiers secteur se compose en effet d'associations et organismes qui contribuent à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens.

Le rôle de l'économie sociale et solidaire

Face aux enjeux de la société de la connaissance, l'économie sociale et solidaire apporte des réponses originales et concrètes. Des réponses positives qui se situent à deux niveaux fondamentaux :

- Par sa taille, son poids, sa diversité, l'économie sociale et solidaire constitue un secteur économique à part entière. S'il tire plein profit des opportunités des TIC, ce secteur peut créer de multiples emplois nouveaux et apporter, de la sorte, sa pierre à l'édifice.
- L'insertion sociale et professionnelle est au coeur même de la démarche des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Lesquels acteurs travaillent en contact étroit avec les groupes de population en difficulté, connaissent bien les

différents besoins et peuvent adapter au mieux leurs actions, menées le plus souvent au niveau local. De ce fait, le tiers secteur oeuvre directement à la réduction de la fracture sociale et numérique.

De plus, certains segments de ce secteur sont à la pointe de la réflexion et de l'action relative aux TIC. Cette implication se joue sur divers tableaux :

1. Au niveau de l'accès pour tous

- initiation aux TIC pour des publics éloignés de cette technologies
- accès aux TIC dans les zones urbaines et rurales mal équipées
- formation des groupes sociaux fragilisés à l'utilisation professionnelle des TIC
- conception d'outils adaptés aux divers handicaps
- alphabétisation

2. Au niveau de l'innovation technologique

- conception d'applicatifs collaboratifs
- conception de didacticiels dans l'insertion socioprofessionnelle
- conception ou récupération de matériel afin de démocratiser le prix de l'équipement

- formation de techniciens informatiques à l'Open Source.

3. Au niveau de la mobilisation sur les débats importants

- TIC et liberté d'expression
- TIC et monopole économique
- TIC et transparence des sources
- TIC et exclusions.

À travers ses initiatives décentralisées, l'économie sociale et solidaire identifie ce qui marche bien, ce qui marche mal. Elle est bien placée, aussi, pour tirer des enseignements méthodologiques, formuler des recommandations plus théoriques ou politiques adressées à la sphère privée et publique. La société civile n'agit pas « en cercle fermé », mais au contraire accorde une grande attention aux articulations avec les autres secteurs de la société.

L'économie sociale et solidaire forme un vivier très riche d'expériences et d'idées innovantes. Malheureusement, ces dernières ne sont pas toujours suffisamment connues, valorisées, prises en compte. Le tiers secteur comporte des organismes de nature fort différente, il est encore faiblement organisé aux plans national et européen. Les uns et les autres opèrent de façon trop isolée.

Conclusions

Pour finir, voici un bref rappel des **principales revendications** du secteur de l'économie sociale et solidaire :

- penser la société de l'information comme une société de l'information partagée
- être reconnu comme un des acteurs privilégiés dans une politique conduisant vers une société de la connaissance partagée
- demande aux autorités publiques de reconnaître et d'encourager la place et le rôle de l'économie sociale dans la démocratisation de la société de l'information.

Par ailleurs, à l'heure de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, les autorités publiques européennes semblent annoncer l'abandon de la cohésion sociale comme objectif prioritaire et omettent la plus petite mention relative à la stratégie européenne d'inclusion¹.

Pourtant lors de l'élaboration de la Stratégie de Lisbonne, les chefs d'États et de gouvernements ont

¹ Commission européenne, *Communication au Conseil européen de printemps. Travaillons ensemble pour la croissance et l'emploi. Un nouvel élan pour la stratégie de Lisbonne*, COM (2005) 24, février 2005.

présenté une vision de l'Union européenne fondée sur un modèle de développement qui reconnaissait l'interdépendance entre une croissance économique, un élan vers des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité et une plus grande cohésion sociale.

Aujourd'hui, l'hypothèse sous-jacente du nouvel Agenda de Lisbonne pourrait reposer sur un modèle de développement qui présume que la croissance économique est automatiquement bonne pour tout le monde.

Les faits démontrent le contraire : sans un effort conscient de redistribution des bénéfices de la croissance – au travers certainement de politiques d'inclusion sociale renforcées –, tout le monde n'en profitera pas de cette croissance économique.

Ce n'est pas cette Europe-là dont rêvent l'ensemble des citoyens. Au-delà de la stupéfaction et de la consternation d'une telle vision européenne, c'est à l'ensemble du secteur de l'économie sociale et solidaire de réagir en poursuivant un travail de terrain efficace qui fait ses preuves jour après jour.